

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601 Numéro SIREN : 514 133 263 Nom ou dénomination : 2S SOLAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt 528



ZAC Recouvrance
6 Impasse Recouvrance
17100 SAINTES

Tél : 05.46.74.02.55

e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

SAS au capital de 38 112 €
R.C. Saintes B 527 380 307



Copie certifiée conforme

SAS 2S SOLAR

Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SIRET : 51413326300020

APE : 3511Z

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise Les Terrres de Pressigny				79310 VERRUYES		
SIRET 51413326300020						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012	
		Autres *		014	016	
	Immobilisations corporelles *			028	030	
	Immobilisations financières * (1)			040	042	
	Total I (5)			044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070	
		Autres * (3)		072	074	
		Valeurs mobilières de placement		080	082	
		Disponibilités		084	086	
		Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II			096	098	
	Total général (I + II)			110	112	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	15 000	
	Ecarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	1 500	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)			132	106 652	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	50 338	
	Provisions réglementées			140		
Total I			142	173 490		
	Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	389 799	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	2 397	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)			172		
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	392 197		
Total général (I + II + III)				180	565 687	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	324 194
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		services *			217		218	130 611	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	130 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	11 731	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	3 091			244	4 515	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254	52 262	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	174				
		Total des charges d'exploitation (II)				264	68 508		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	62 103		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	6 794		
				Produits exceptionnels (IV)		290	10		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	3		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	4 979		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	50 338		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	50 338	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	4 979			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	22 127	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	22 127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	33 190	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	33 190	372			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels de transport	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains		28 036		
	Constructions		800 495		
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		17 500		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		14 245		
	Autres immos corporelles		900		
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	861 177		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	861 177		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains				28 036	
	Constructions				800 495	
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				17 500	
	Inst. gal. agen. amé. divers				14 245	
	Autres immos corporelles				900	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			861 177	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			861 177	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains	7 222	1 344		8 566
Constructions	333 203	49 493		382 696
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	17 500			17 500
Inst. générales agencem. amén.	9 019	1 425		10 444
Autres immob. corporelles	900			900
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	367 844	52 262		420 106
TOTAL GENERAL	367 844	52 262		420 106

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	12 846	12 846	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	153	153	
	Etat & autres	1 649	1 649	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 844	2 844	
	Charges constatées d'avance	2 611	2 611	
TOTAUX		20 102	20 102	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 611
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 611

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 846
Autres créances	2 844
Disponibilités	
TOTAL	15 690

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 500,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	389 799	65 605	271 354	52 839
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 397	2 397		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		392 197	68 003	271 354	52 839
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	64 136			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 814
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 250

2S SOLAR
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Les Terrres de Pressigny, 79310 VERRUYES
514 133 263 RCS NIORT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 50 337,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 50 337,74 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 0 euro

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 70 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
Le Président
Bernard GUERLAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bernard Guerlais", written over a horizontal line.

Jean-Georges SAND

Ingénieur Commercial

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM**

Tél. : 03.88.15.24.15 - Fax : 03.88.15.24.16
www.cabinet-sand.fr



2S SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

Les Terres de Pressigny
79310 VERRUYES

R.C.S. NIORT
SIREN 514 133 263

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice
du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**

2S SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

**Les Terres de Pressigny
79310 VERRUYES**

*RCS de NIORT : 514 133 263
SIREN 514 133 263*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2S SOLAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

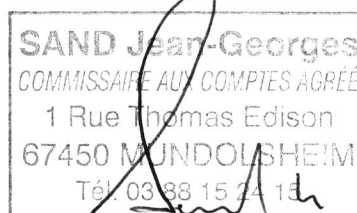
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé au paragraphe « amortissements » de l'annexe des comptes annuels.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

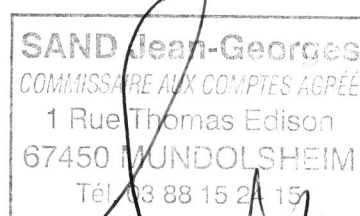
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.



6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

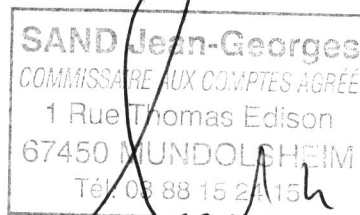
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Mundolsheim, le 26/01/2022

SAND J.G.
Commissaire aux Comptes



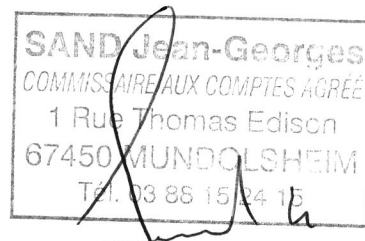
ANNEXE :

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les compte annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR

Adresse de l'entreprise Les Terres de Pressigny

79310

VERRUYES

Néant ☐ *

SIRET

5 1 4 1 3 3 2 6 3 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2020 Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012			
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	861 177	030	420 106		441 071
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	861 177	048	420 106		441 071
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	12 846	070			12 846
	(2) { Autres* (3)	072	4 646	074			4 646
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	104 514	086			104 514
	Charges constatées d'avance*	092	2 611	094			2 611
	Total II	096	124 616	098			124 616
Total général (I + II)		110	985 793	112	420 106		565 687
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					15 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					1 500
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					106 652
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136					50 338
	Provisions réglementées	140					
Total I		142					173 490
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					389 799
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166					2 397
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176					392 197
Total général (I + II + III)		180					565 687
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		324 194
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			services *		217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	130 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail :	- mobilier :	- immobilier :		242	11 731	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	3 091		244	4 515	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	52 262	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	174				
Total des charges d'exploitation (II)						264	68 508	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	62 103	
Produits financiers (III)				280		Charges financières (V)	294	6 794
Produits exceptionnels (IV)							290	10
Charges exceptionnelles (VI)		{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	3
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	4 979	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	50 338	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	50 338	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	4 979	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)						986	22 127
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)						981		
ZRD (44 terdecies)						127		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991		
ZFANG (44 quaterdecies)						345		
BUD (44 sexdecies)						992		
Dédutions	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641		
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2
						352	33 190	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : *						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	
						370	33 190	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

 Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

 Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	28 036	422		424		426	28 036	
	Constructions	430	800 495	432		434		436	800 495	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 500	442		444		446	17 500	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	14 245	452		454		456	14 245	
	Matériel de transport	460	900	462		464		466	900	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	861 177	492		494		496	861 177	

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	7 222	512	1 344	514		516	8 566
	Constructions	520	333 203	522	49 493	524		526	382 696
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 500	532		534		536	17 500
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	9 019	542	1 425	544		546	10 444
	Matériel de transport	550	900	552		554		556	900
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	367 844	572	52 262	574		576	420 106

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme					
										19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL								596		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits imputés				983				
Déficits reportables				984				
Déficits de l'exercice				860				
Total des déficits restant à reporter				870				

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
N° du centre de gestion agréé	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
Montant de la TVA collectée					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378		1 328
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels de transport	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains		28 036		
	Constructions		800 495		
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		17 500		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		14 245		
	Autres immos corporelles		900		
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		861 177		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL		861 177		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				28 036	
	Constructions				800 495	
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				17 500	
	Inst. gal. agen. amé. divers				14 245	
	Autres immos corporelles				900	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL				861 177	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL					
	TOTAL GENERAL				861 177	

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS

Au titre de l'exercice, une régularisation de la dotation aux amortissements relative à l'immobilisation Panneau photovoltaïque a été comptabilisée en dotation aux amortissements exceptionnelle pour un montant de 9 468,67 euros.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains	7 222	1 344		8 566
Constructions	333 203	49 493		382 696
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels	17 500			17 500
Inst. générales agencem. amén.	9 019	1 425		10 444
Autres immob. corporelles	900			900
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	367 844	52 262		420 106
TOTAL GENERAL	367 844	52 262		420 106

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 846	12 846	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	153	153	
	Etat & autres	1 649	1 649	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 844	2 844	
	Charges constatées d'avance	2 611	2 611	
TOTAUX		20 102	20 102	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

MONTANT

2 611

TOTAL

2 611

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Créances rattachées à des participations
Autres immobilisations financières
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Disponibilités

MONTANT

12 846

2 844

TOTAL

15 690

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGPÉE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 500,00	10,00

SAND Jean-Georges
 COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
 1 Rue Thomas Edison
 67450 MUNDOLSHEIM
 Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	389 799	65 605	271 354	52 839
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 397	2 397		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	392 197	68 003	271 354	52 839
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	64 136			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

SAND Jeon-Georgée
 COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
 1 Rue Thomas Edison
 67450 MUNDOLSHEIM
 Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

005728 - SAS 2S SOLAR

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 814
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

2 250

SAND Jean-Georges
 COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
 1 Rue Thomas Edison
 67450 MUNDOLSHEIM
 Tél. 03 89 15 24 15